

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'UN CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

47, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 8 MARS 1886

LA FEMME DU GRÉVISTE

Un nouvel élément, bienfaisant, celui-là, vient de faire son apparition à Decazeville, les femmes des mineurs font tout ce qu'elles peuvent pour amener la reprise du travail. Il doit se passer dans les petits logements du *pays noir*, des scènes intimes qui sont tout à l'honneur de la femme française.

Lorsqu'après les inquiétudes et la tristesse d'une journée sans travail, pendant laquelle l'ouvrier est allé de cabaret en cabaret chercher le mot d'ordre des « anciens », écouter, morne et distrait, les paroles entremêlées des meneurs ; quand enfin il rentre chez lui après avoir rôdé autour de l'entrée des puits, la tête bourrée des grands mots, qu'il ne comprend pas, l'ouvrier trouve au logis la femme inquiète de la nourriture des petits : « Travaillera-t-on bientôt, demande-t-elle ? — Non, répond l'ouvrier, ils ne veulent pas. » Et la ménagère, que son amour maternel rend clairvoyante, que son instinct en garde contre les déclarations intéressées, qui ne désire qu'une politique, celle qui ferait travailler tout le monde, secoue tristement la tête.

Les premiers jours, elle est restée muette, pensant que tout s'arrangerait, mais aujourd'hui que l'épargne est épuisée, que la faim menace les enfants, la mère intervient. Elle combat l'influence de ces gens venus de Paris, de ces députés, chez lesquels elle pressent des ennemis, de ces messieurs qui gagnent 25 fr. par jour et viennent empêcher son mari d'en gagner quatre. Elle, les Camélinat et les Basly, refusent de voir cette misère, ces larmes et cette raison : « L'agitation est leur carrière. » Peu leur importent les souffrances qu'ils causent ; ils ont un but et le poursuivent activement, en n'épargnant qu'eux mêmes. Et ce ne sera pas un des moindres enseignements de cette grève que la lutte entre l'esprit de famille et l'anarchie, le combat entre tous les vieux principes sur lesquels s'appuie la société et les doctrines exaltées des affolés et des ambitieux. Il y a maintenant en présence la mère et M. Basly. La mère vainera, parce qu'elle a pour elle les sentiments les plus élevés et les vertus les plus pures : celles du foyer.

NOUVELLES DU JOUR

La ratification du traité de Madagascar

Paris, 7 mars. — Aujourd'hui même, le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a télégraphié à notre représentant à Tamatave pour l'inviter à se rendre à la cour d'Emyrne, afin d'échanger les ratifications relatives au traité de Madagascar.

Toutes les formalités diplomatiques doivent, aux termes de la nouvelle convention, être accomplies avant le 17 mars courant.

Ce n'est pas trop si l'on songe que le télégraphe s'arrête à Zanzibar et qu'un avis devra partir de ce point pour aller porter à Madagascar les instructions du ministre des affaires étrangères.

FEUILLETON DU 9 MARS 1886. N° 11

LE MOULIN DE SAUVIAT

par Félix Steyne

VI

Le siège d'une vanité

(SUITE)

Alors les présentations eurent lieu. Le chef de musique, les délégués du cercle de Jarnizac, le rédacteur de la *Vedette villageoise* échangeant de « sympathiques » poignées de main avec Trigon, l'appelaient « M. le président » gros comm- le bras.

Trigon ne sentait plus la terre sous ses pieds, et pourtant il reprenait de l'aplomb en se voyant l'objet de toutes ces démonstrations. Enfin, il s'enflait peu à peu à tel point qu'il ne fut pas intimidé quand M. Batarin, conseiller général, un des hommes les plus importants du Périgord, s'approchant du dernier, avec un sourire des plus aimables lui offrit ses félicitations et sa main finement gantée.

Ce fut le vigneron qui prit le ton bienveillant, attitude dont le conseiller général apprécia toute la valeur pour l'exécution de la suite de ses plans.

Les gosiers étant suffisamment humectés, un roulement de tambour, sur l'avis de l'aubergiste, donna le signal du départ.

Complications avec la Chine

Le *Journal des Débats* publie ce matin une dépêche de Berlin d'après laquelle la *Gazette nationale* annonce de source chinoise autorisée que les retards provenant du fait des membres chinois de la commission de délimitation du Tonkin correspondent aux intentions du gouvernement chinois.

Des divergences sérieuses existent entre les commissaires français et les commissaires chinois, et la solution n'en est vraisemblablement pas prochaine.

D'autre part le *Temps* publie cette dépêche : « Hanoi, 6 mars 1886, via Malte. — Les travaux de la commission de délimitation n'ont pas encore repris. »

« M. de Saint-Chauffray a fait savoir aux commissaires chinois qu'il en réitérait à Paris pour certaines rectifications qu'ils réclamaient. De leur côté, les commissaires chinois ont également réitéré à Pékin. On pense qu'il s'écoulera plusieurs jours avant que la commission puisse reprendre ses travaux. »

« La mauvaise saison va obliger à suspendre prochainement les opérations ; les chemins autour de Bong-Dang sont impraticables. »

M. Lockroy à Toulon
M. Edouard Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, quittera Paris demain soir, par le rapide de 7 heures 15, pour se rendre à Toulon et ensuite à Marseille. Il étudiera l'état sanitaire de ces deux villes.

M. Lockroy sera accompagné dans son voyage par M. Didot, délégué du ministre de la guerre, inspecteur général du service de la santé ; MM. Proust, inspecteur général du service de la santé, et Hrouardel, membre du comité d'hygiène, représentant le ministère du commerce ; un délégué du ministre de la marine et M. Ollendorff, directeur du cabinet et du personnel au ministère du commerce.

Le ministre compte être de retour à Paris vers la fin de la semaine.

Le mariage de M. Jules Jaluzot
On lit dans le *Figaro* : « Le projet de mariage entre Mlle de Simard de Pitray et M. Jules Jaluzot, ayant fait naître des difficultés mondaines entre les familles de Pitray et de Ségur, M. le vicomte Emile de Simard de Pitray et M. Jules Jaluzot ont abandonné le projet qu'ils avaient formé et nous prient d'insérer cette note. »

Louise Michel et la veuve Bouquier maltraitées par la foule à Versailles
Versailles, 7 mars. — Aujourd'hui, au grand théâtre, devait avoir lieu un grand meeting où Louise Michel parlerait de la grève de Decazeville, de l'expulsion des princes et du mouvement social en France.

A peine la *Virgée rouge* était-elle sur la tribune qu'un grand tumulte se produisit. Une grêle de pierres, de sable et de boules de neige s'abattit sur le bureau.

Louise Michel n'eut que le temps de se sauver par la porte de derrière et de se réfugier dans une maison voisine. Une de ses acolytes, la veuve Bouquier, devait prendre aussi la parole, mais, moins bien inspirée, elle se précipita dans la rue.

Avant une voiture découverte, elle y monta ; la foule la suivit en proférant des menaces et des cris de mort et tenta d'empêcher la voiture de marcher. Le cocher parvint cependant à faire prendre le trot à son cheval, alors une nouvelle grêle de pierres, de sable et de boules de neige tomba sur la voiture.

La femme Bouquier, atteinte à plusieurs reprises, avait le visage en sang. Plus de deux mille personnes la suivirent ainsi jusqu'à la place de la Mairie, ce n'est que là que la police put la mettre en sûreté.

Aucune arrestation n'a été faite. L'émotion est très vive à Versailles.

Un nouvel exploit du général Boulanger
Paris, 7 mars. — On annonce une circulaire de cet étonnant ministre de la guerre, pour interdire aux officiers de faire partie d'aucun cercle.

Les cercles catholiques
Saint-Etienne, 7 février. — Une importante assemblée régionale des cercles catholiques d'ouvriers se tiendra à Saint-Etienne le vendredi 26 mars. Plusieurs membres de l'épiscopat assisteront à cette assemblée, qui, dit-on, doit avoir une importance capitale.

Hardi attacha un ruban rouge à l'habit de Trigon, auquel M. Batarin glissa tout bas ces mots :

— Avant peu j'espère que cette boutonnière en aura un vrai. . .

Le vigneron, ébahi, regarda le conseiller général en écarquillant les yeux.

— Allons, fit celui-ci, souriant, sans s'expliquer davantage, on part ; puisque je suis du cercle, permettez-moi de vous offrir mon bras pour faire le chemin.

Et ils suivirent le cortège qui retournait à l'auberge du Coq, la fanfare ayant cette fois pris la tête et jouant à se rompre les poumons.

M. Bailly et son fils revinrent sur la terrasse. — Vous n'y allez donc pas, mon père ? dit Jacques.

— Non, mon ami. D'abord, je crois que ces gens-là ne tiennent guère à ce que je sois dans leur compagnie. Ma présence les gênerait d'ailleurs, tu as vu qu'ils ne se sont point préoccupés de m'emmener. Est-ce oublié, est-ce calcul ? Ils me paraissent malins beaucoup plus distraits. Trigon seul ne sait pas où il va ; cette manifestation ridicule l'a grisé tellement que sa femme et sa fille n'existent plus pour lui en ce moment ; il est parti sans s'inquiéter d'elles.

— Après tout, reprit Jacques, ce n'est qu'une mascarade.

— Je le souhaiterais, répondit le meunier ; mais je crois que c'est autre chose.

— Que voulez-vous donc que ce soit ?

— L'activité singulière du nouvel aubergiste m'a fait soupçonner qu'il y avait quelque chose derrière

M. de Brazza gouverneur du Congo. — Un accident

On lit dans la *Patrie* : « Nous avons annoncé que M. de Brazza retournerait au Congo, soit en qualité de gouverneur, soit en qualité de résident général. »

Démentie tout d'abord, la nouvelle est aujourd'hui confirmée.

« Nous pouvons même ajouter que M. de Brazza ira rendre officiellement possession de son poste dans les premiers jours du mois de mai prochain c'est-à-dire après les fêtes de Pâques. »

« Son départ coïncidera à quelques jours près, avec le retour en France du lieutenant de vaisseau Rouvier qui, on le sait, a été chargé d'une mission spéciale au Congo. »

« Ajoutons, en terminant, que la nomination de M. de Brazza, que certains personnages paraissent résolus à mettre de côté, est due à l'intervention directe de l'Élysée. »

Le *Temps* donne ce renseignement : « Hier, M. Savorgnan de Brazza, avant de partir pour Rouen, où un banquet devait lui être offert, était allé demander sa feuille de route au ministre de la marine. Il fit une chute en descendant l'escalier et se démit la clavicule. MM. les docteurs Dégérine et Peyrot, chirurgiens des hôpitaux, lui firent un premier pansement et, devant son insistance, ne s'opposèrent pas à ce qu'il allât à Rouen remplir la promesse qu'il avait faite aux organisateurs du banquet. »

« M. de Brazza va beaucoup mieux aujourd'hui. Il devra pourtant, pendant une vingtaine de jours encore, conserver à son bras l'appareil et le bandage silicaté qu'on a dû lui mettre. »

Séquestration du prince de Galles
Le procès d'un certain John Magel vient de fournir à un fanien réfugié à Chicago l'occasion de révéler une audacieuse tentative de séquestration du prince de Galles.

Le but des conspirateurs était de faire prisonnier, en plein Londres, et de garder comme otage l'héritier de la couronne d'Angleterre.

Le prince ne devait être remis à la liberté que lorsque les portes de la prison de Holloway auraient été ouvertes aux conspirateurs qui y étaient retenus.

Le *Figaro* publie ce matin le récit de cette tentative tel que l'a raconté un des anciens conspirateurs.

Deux pièces avaient été louées et confortablement meublées dans un des faubourgs les plus peuplés de Londres, lesquelles devaient servir de prison au prince.

L'enlèvement devait se produire chez Evans, à Doven-Garden. Le plan des faniens était de narcotiser le prince avec du chloroforme, de le mettre ensu dans un cab et de le transporter dans la cage préparée à son intention.

Le fanien qui a dévoué le plan de cette singulière tentative a affirmé qu'il aurait réussi sans la dénonciation de deux Irlandais arrêtés à la suite de l'explosion de Holloway.

Les coups de revolver à la Bourse
Paris, 7 mars. — Dans un interrogatoire que Gallo a subi hier avant d'être écroué à Mazas, il a déclaré qu'il avait le projet de faire sauter de nombreux monuments de la capitale ; on a des raisons de croire qu'il n'est que l'instrument du parti anarchiste qui ne recevait de l'argent et qu'il est d'origine polonaise, et non française.

Incendie à Madrid
Madrid, 7 mars. — Le bazar situé au-dessous du bureau du *Crédit lyonnais* a été incendié. Les pertes sont évaluées à 500 mille francs. Le *Crédit lyonnais*, où toutes les précautions étaient d'ailleurs prises en cas d'incendie, n'a subi aucune perte.

LA COLONISATION AVEC L'ÉGLISE
Dans le long discours qu'il a prononcé dans la discussion du traité de Madagascar, M. de Mahy, député de la Réunion, a prouvé que, si l'on n'avait pas obtenu de meilleures conditions des Hovas, c'était aux conseils et à l'influence des méthodistes anglais qu'on le devait.

L'Angleterre ignore le *Kulturkampf* ; non seulement elle ne combat pas l'influence du clergé anglican, mais elle fait expressément du *cléricisme* un objet d'exportation. M. de Mahy ne peut lui blâmer, puisque, avec quelques ministres méthodistes, elle a tenu en échec toute une flotte française.

La leçon profitera-t-elle à la majorité républicaine ?

LES 10.000 FR. POUR LA GRÈVE

Le Gouvernement n'a pas encore annulé le vote par lequel le conseil municipal de Paris a prévu 10,000 fr. sur les deniers des contribuables pour subvenir aux frais de la grève de Decazeville.

Ah ! s'il s'agissait de quelque laïcisation ou autre tracasserie envers des paisibles citoyens, il y a longtemps que cela serait fait !

Une pareille décision ne serait, d'ailleurs, pas du goût des intrançaisants. Ceux-ci, par l'organe de M. Henri Rochefort, menacent M. Grévy, s'il « se permettrait » de s'opposer à l'exécution de ce vote, de la démission en masse des conseillers municipaux qui ont adopté la proposition Cernesson.

Voilà un peu, quelle catastrophe !

LE MARIAGE de l'infante Eulalie

Madrid, 6 mars.

La grande place de l'Armeria, ainsi que les hautes galeries du Palais-Royal et la partie de la Chapelle réservée au public regorgeaient de monde depuis six heures du matin. Il y a eu des boussulades et pas mal de tapage. Songez que trente mille personnes se trouvaient là. Les hautes galeries du Palais étaient couvertes de riches tapisseries anciennes appartenant à la superbe collection de la maison royale. L'orchestre des hallesbardiers a exécuté des morceaux choisis jusqu'à dix heures et demie du matin.

Les tribunes de l'autel étaient décorées de drapaux et recouvertes de satin bleu. Dans la chapelle, devant l'autel, quatre fauteuils pour les fiancés et les parrains. A droite, tout près, sur une marche, le fauteuil de la Reine. Plus bas, les fauteuils de la famille royale, puis les gentilshommes, les majordomes de semaine, les chapelains d'honneur. Derrière, toujours à droite, les tribunes du gouvernement, dans lesquelles avaient pris place les bureaux du Sénat et du Congrès, les membres du corps diplomatique et le Conseil municipal.

A gauche, les tribunes des dames de la Reine, les présidents des tribunaux, les capitaines généraux (maréchaux), les directeurs des armées, les grands maîtres des ordres militaires, etc.

A onze heures précises, la Reine régente sortit de sa chambre suivie de la reine Isabelle, de l'infante Isabelle, de la duchesse de Montpensier, et précédées des grands d'Espagne en un uniforme, elles allèrent occuper leurs places.

Presque en même temps arrivait de son côté, l'infant don Antonio, accompagné du roi François d'Assise et du marquis de Sierra Bullones, commandant général des hallesbardiers. L'infant alla se placer devant son fauteuil.

Quelques minutes après apparut l'infante Eulalie, accompagnée de Mme la comtesse de Paris, de Mme la duchesse de Montpensier, du comte de Torenio et de quelques dames d'honneur.

On a beaucoup remarqué l'extrême pâleur de la reine Christine, qui a quitté le lit expressément pour assister à la cérémonie. Quant à l'infante Eulalie, son émotion était extraordinaire. Très belle dans sa splendide toilette de dentelles blanches, la jeune mariée a produit une vive impression, et plusieurs dames avaient les larmes aux yeux. Dans l'assistance, le duc de Chartres, le général Concha, marquis de la Havane, Conovas, Martineo Campos, marquis de Novaliches, comte

de las Almenas, le marquis de Molins, don Manuel Silvela, duc de la Roca.

Duc de Fernan Nunez, marquis de Panaplata, marquis de Ayerbe, comte de Punonrostro, marquis de Roncali, comte de Guaquí, Lopez Dominguez, Romero Robledo, marquis de Santa-Cruz, marquis de la Mina, marquis de Castel-Moncayo, duc de Sotomayor, comte de Monreal, comte de Ceste, duc de Grenade, etc., bref, toute la grandesse et toute la noblesse. Exception faite de la fiancée et de la comtesse de Paris, en toilette grise, toutes les dames étaient en grand deuil.

Après les premières prières et les demandes faites par Mgr Cafarino Gonzalez, archevêque de Séville, et répondues par l'infante toujours très émue, la bénédiction nuptiale a été donnée aux augustes époux.

La cérémonie a été très courte, et une fois terminée, toute la famille royale est rentrée dans ses appartements. La suite et les invités se sont séparés, car il n'y a pas eu de réception.

L'infante, outre sa part de listocivile (trois cent mille francs), apporte en mariage, comme dot, treize millions de réaux, soit trois millions deux cent cinquante mille francs.

Don Antonio apporte cent vingt mille francs de rente.

En outre, le duc de Montpensier donne à l'infante, pour ses dépenses privées, douze mille *douros*, soit soixante mille francs par an.

Les fiancés sont partis l'après-midi pour Aranjuez.

Le bureau des assurances impériales allemandes vient de publier son rapport. Il est à remarquer que la nouvelle organisation des assurances contre les accidents n'est entrée en vigueur que depuis le 1^{er} octobre 1885.

Au 1^{er} janvier 1886, on comptait 57 Sociétés coopératives dont 24 dites Sociétés impériales coopératives, avec 86,879 ateliers adhérents dont 22 sociétés représentant 64,456 ouvriers ; plus 951,085 ouvriers, étendant leur action au delà des limites de chaque Etat confédéré dans lesquelles elles ont été établies, plus de 5 Sociétés avec 14,033 ateliers et 229,864 ouvriers pour la Prusse seulement, 2 Sociétés avec 3,356 ateliers et 123,438 ouvriers pour la Saxe, 2 Sociétés avec 10,985 ateliers et 47,782 ouvriers pour la Bavière, et enfin 1 Société avec 4,311 ateliers et 56,745 ouvriers pour le Wurtemberg.

Ces 57 Sociétés représentent ensemble 186,697 ateliers et 2,844,219 ouvriers.

Le rapport déclare, en outre, que 90 0/0 de toutes les entreprises soumises à l'assurance se sont spontanément inscrites en temps utile.

LES ASSURANCES OUVRIÈRES EN ALLEMAGNE

Le bureau des assurances impériales allemandes vient de publier son rapport. Il est à remarquer que la nouvelle organisation des assurances contre les accidents n'est entrée en vigueur que depuis le 1^{er} octobre 1885.

Au 1^{er} janvier 1886, on comptait 57 Sociétés coopératives dont 24 dites Sociétés impériales coopératives, avec 86,879 ateliers adhérents dont 22 sociétés représentant 64,456 ouvriers ; plus 951,085 ouvriers, étendant leur action au delà des limites de chaque Etat confédéré dans lesquelles elles ont été établies, plus de 5 Sociétés avec 14,033 ateliers et 229,864 ouvriers pour la Prusse seulement, 2 Sociétés avec 3,356 ateliers et 123,438 ouvriers pour la Saxe, 2 Sociétés avec 10,985 ateliers et 47,782 ouvriers pour la Bavière, et enfin 1 Société avec 4,311 ateliers et 56,745 ouvriers pour le Wurtemberg.

Ces 57 Sociétés représentent ensemble 186,697 ateliers et 2,844,219 ouvriers.

Le rapport déclare, en outre, que 90 0/0 de toutes les entreprises soumises à l'assurance se sont spontanément inscrites en temps utile.

A DECAZEVILLE

Le *Temps* publie ces dépêches :

« Decazeville, 7 mars. — Les grévistes se confirment avec plus d'énergie que jamais dans les sentiments de résistance qu'ils ont manifestés dès le début du conflit. C'est pour eux comme un point d'honneur de prolonger la lutte, de façon à rendre inévitable, un jour ou l'autre, l'intervention de l'Etat, que leur promettent des esprits ignorants ou complaisants. A resté, les nouvelles qu'ils reçoivent de Paris et de divers autres centres ouvriers ne sont pas de nature à les disposer à la conciliation ; on leur annonce, en effet, de tous côtés, que des secours vont incessamment leur arriver. On les informe que le conseil municipal de Paris va bientôt mettre à leur disposition une somme de 10,000 francs, et que le conseil municipal de Lyon, suivant cet exemple, s'apprête aussi à leur envoyer des secours importants. »

« La charité particulière est de son côté assez active. Tous les jour les fonds arrivent de divers points de la France, et la chambre syndicale de Decazeville fait procéder à des quêtes locales dont le produit sert à la fabrication d'un pain distribué gratuitement aux mineurs tous les matins. De leur côté, les petits négociants, qui n'aiment point la Compagnie, ou souscrivent en faveur des grévistes, ou leur offrent des secours. »

« On ne compte plus le nombre des révoltes et des scandales des élèves des établissements de l'Etat, et chacun sait, des voix officielles l'ont même avoué, que la discipline laisse de plus en plus à désirer dans les lycées et les collèges. Parmi les établissements d'instruction publique, on saurait que les écoles d'arts et métiers se sont particulièrement distinguées par leur mauvais esprit et leur indiscipline. On pouvait croire cependant que les faits racontés sur leur compte se rapportaient uniquement à une situation momentanément troublée et qu'un calme à peu près satisfaisant avait succédé à ces tempêtes, on voyait de grands jeunes gens s'occuper à assommer les surveillants et leurs maîtres, ou à détruire le matériel des classes et des dortoirs. Il n'en est rien malheureusement ; c'est à l'état permanent que le désordre et la révolte régissent dans ces établissements, d'où on a soin d'exclure l'influence de l'aumônier. Voici, comme preuve, une lettre bien tristement instructive écrite à un de ses camarades par un élève de 2^e année à l'école d'Aix (2 février 1886) :

« Mon cher ami, j'ai tellement de nouvelles à t'annoncer, que je ne sais vraiment par où commencer. Je suis sorti dimanche avec deux de mes anciens amis que tu connais ; mais je te déclare qu'il n'y a guère de goût à sortir. Nous sommes maintenant en guerre avec la Ire division et quand on se rencontre en ville, le plus faible est obligé de baisser pavillon devant le plus fort, les moins nombreux devant les plus nombreux ; c'est ce qui est arrivé. »

« J'étais au café L. nous n'étions que 6, ils sont tombés 12 sur nous, nous nous sommes défendus comme nous avons pu ; j'en ai été quitte pour quelques coups de poing ; et puis ce n'est pas tout, au café S. le même jour, j'étais avec mes camarades ; mes deux amis qui se trouvaient là ne purent en croire leurs yeux, lorsqu'ils virent un groupe de 12 anciens faire irruption dans la salle et nous tomber dessus. Aussitôt on voit voler verres et bouteilles, les chaises sont levées, c'est un tumulte incroyable. Les habitués du café sont obligés d'intervenir, et la mêlée ne cesse que lorsque la moitié des combattants est poussée dans la rue. »

« Le lendemain, à l'atelier, ce fut bien pire, on se battait dans tous les coins, mais alors, à coup de marteau. Le directeur a alors séparé les pirotes des autres et menacé de la porte quiconque se battrait ; on s'est battu quand même. »

« Dites-lui que je ne lui en veux pas trop. Le malheureux Jacques s'en alla désespéré. Au moment où les Bailly quittaient la route pour s'engager dans le sentier de traverse qui conduit au moulin, une voix rauque leur cria : — Bonsoir, M. le Maire et la compagnie ! Qu'est-ce que tu fais-là ? fit d'un ton irrité le meunier qui avait reconnu la voix de Trapu. — Est-ce que la route n'est pas à tout le monde ? répliqua le drôle en ricanant. Jacques fit un mouvement. Mais le meunier posa la main sur l'épaule de son fils et dit à l'homme : — Trapu, tu as tort de rôder par là. Celui-ci s'éloigna en grognant d'une façon inintelligible. — Ce misérable me fait peur ! murmura tout bas la meunière. — Bast ! répondit Pierre Bailly, il nous épousa tout bonnement pour l'occupe de l'aubergiste qui l'a recueilli. Quand les trois personnes eurent disparu, Trapu qui n'était pas loin revint à pas de loup jusqu'à la maison des Trigon ; il colla sa laide figure contre la grille, il interrogea d'un œil ardent les fenêtres de la salle à manger. La gracieuse silhouette de la jeune fille allait et venait dans cette pièce, car Louise mettait le couvert. Et le sinistre curieux ne se décida à quitter son poste que lorsque les deux femmes furent assises. On ne voyait plus Louise. Alors, il se détacha de la grille comme à regret, et après avoir menacé le moulin d'un geste plein de rage, il se dirigea lourdement vers l'auberge

du Coq, dont l'illumination commençait à ressortir sur la nuit tombante.

VIII
Le banquet
Hardi avait donné des ordres à son personnel domestique, auquel s'étaient adjoints deux ou trois carriers de bonne volonté. Au retour, le cortège trouva la devanture de l'auberge garnie de bancs et de tables, et l'aubergiste pria ces messieurs de s'asseoir et de se rafraîchir encore en attendant l'heure du banquet.

Cela se ressemblait pas tout à fait à la terrasse du Café de la Paix, mais l'effet n'en était pas moins bon. L'agent de M. Batarin était ainsi son monde aux yeux de toute la commune. Cogaillard-la avait le génie de la réclame.

Pendant que la fanfare, semblable au tonneau des Danaïdes, continuait à s'abreuver avec les membres du cercle, qui s'enhardissaient à sortir leurs pipes, le conseiller général entraînait insidieusement Trigon dans une promenade sur la route en compagnie du rédacteur de la *Vedette villageoise*.

On ne parlait que de choses banales ; Batarin et le journaliste s'étant donné le mot pour faire causer le vigneron, lui posaient toutes les questions imaginables, sur les vignes malades, sur les autres cultures, sur son séjour au lycée de Périgueux, les flattant avec une audace qui frisait l'ironie.

Et le bonhomme aspirait à plein nez la fumée de ces deux encensoirs répandant avec une gravité comique aux fumeurs qui se moquaient de lui.

(A suivre) FÉLIX STEYNE

« Si l'on n'était pas témoin, on ne pourrait croire avec quelle passion les dispositions du Parlement à l'égard des mineurs sont commentées ici ; on répète publiquement que la Chambre des députés prendra la défense des grévistes et trouvera au conflit actuel une solution favorable à ces derniers. Aussi on attend avec impatience la discussion de l'interpellation Camélinat, et on fonde sur ces résultats les plus grands espoirs. De pareils débats sont en ce moment fort inopportuns ; loin de contribuer à l'apaisement, ils créent davantage l'abîme qui sépare la Compagnie de ses ouvriers. »

« Decazeville, 7 mars, 11 h. 10, matin. — La situation est toujours la même. »

« Ce matin, M. Basly est allé tenir une réunion à Firmy. On voudrait amener les ouvriers de ce puits à abandonner leurs travaux. »

« Cette après-midi, une réunion privée aura lieu à Decazeville, sous les auspices de M. Basly et des délégués mineurs. »

« On avait proposé officiellement à ces derniers un accommodement qui aurait mis fin à la crise. On conseillait aux ouvriers de reprendre leurs travaux à la condition que la compagnie réintégrerait dans les cadres indistinctement tous ceux qui ont pris part au mouvement ou qui l'ont dirigé, et que le charbon leur serait fourni gratuitement. »

« Les délégués mineurs ont repoussé cet arrangement. »

Le *Petit Journal* publie une dépêche de Decazeville, annonçant que M. Blazy a envoyé sa démission à la Cie des mines qui refuse, paraît-il, cette démission.

Decazeville, 7 mars, 1 heure. — Tout est calme. Les